

Section Ile de France

Tél. >> 01 46 07 56 65

Courriel >> [atc-idf@atc-routesdumonde.com](mailto:atc-idf@atc-routesdumonde.com)

du lundi 29 août au lundi 5 septembre 2022

### 8 jours / 7 nuits

À partir de **760 €** par personne --- minimum 15 - maximum 20

*(programme répondant aux conditions de l'article R211-4 du Code du Tourisme)*



Le Lac Blanc

Photo OT

*Cette nouvelle semaine de randonnées se situe dans le Haut-Rhin en limite du département des Vosges. Outre les multiples sentiers du Club Vosgien, elles se situeront principalement sur les GR célèbres de la Région (5, 531, 532).*

*Le logement fixe à Kruth, dans la haute vallée de la Thur, permet de rayonner facilement.*

#### Points forts

- Une nature préservée et un accueil chaleureux
- Les crêtes vosgiennes
- Les Musées de Mulhouse (train – auto)

## Programme

### Jour 1 – Lundi 29 août -- Paris – Mulhouse – Kruth

Départ en TGV de Paris Gare de Lyon. Accueil par l'accompagnateur à partir de 13h50 au heurtoir de la voie du **TGV 9215** (départ 14h22) à destination de Mulhouse (Zurich). Contrôle d'entrée au quai et installation.

**Possibilité de rejoindre le groupe en cours de route ou sur place. Prévenir l'organisateur**

A Mulhouse (arr. 17h03), correspondance TER à 17h24 pour Kruth.

A Kruth (arr. 18h22) - **début du service ATC** – nous nous dirigeons à pied (300m) vers l'hôtel au sud de la ville. Installation. Petite visite des lieux.

Apéritif d'accueil et présentation du séjour.

**Dîner et nuit** à l'hôtel.

### Jour 2 – Mardi 30 août – Le Massif du Ventron par la crête –

**- dénivelées cumulées >> + 325 / -725m – durée 5h30 de marche**

Petit-déjeuner et prise des pique-niques.

Départ à 8h30, en autocar privé, vers le **Col d'Oderen** (7 km). Départ de la randonnée (alt. 887m) sur le PR (*rectangle bleu + rond blanc*) vers l'abri 'Chaume des Vintergés' (1049m) pour rejoindre le GR 531, sur la crête, en direction du Petit Ventron (1155m) et le **Grand Ventron** (alt. 1204m).

**Pique-nique.**

Poursuite sur la crête par le GR 531 vers le Booklochkopf et le col (1080m), puis descente facile sur le chemin forestier, PR (*triangle rouge*), jusqu'au barrage de Kruth (560m), le long du ruisseau de Bookloch, puis au-dessus du lac de Kruth sur la rivière Thur. Poursuite en vallée vers le village et l'hôtel (alt. 480m).

**Dîner et nuit** à l'hôtel.

Association Touristique des Cheminots-Routes du Monde – Siège : 9 rue du Château-Landon - 75010 Paris

Tél. : 01 55 26 93 70 – Télécopie : 01 58 20 51 24 - Courriel : [boutique-atc@atc-routesdumonde.com](mailto:boutique-atc@atc-routesdumonde.com)

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072, par la Direction de la réglementation des Métiers du Tourisme et comme Association Nationale d'Education Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports  
SIREN : 775 678 352 – SIRET Siège : 775 678 352 01191 – APE : 5510 Z – N° TVA : FR 24775 678 352

### **Jour 3 – Mercredi 31 août – Le Grand Ballon par les crêtes –**

**- dénivelées cumulées >> + 480 / -933m depuis le parking – durée ~6h00 de marche**

Petit-déjeuner et prise des pique-niques.

Départ à 8h15, en autocar privé, vers le **Col de Silberloch** (27 km). Viste du cimetière national du Vieil Armand. Départ de la randonnée (alt. 906m) sur le GR 5, parallèle à la route des crêtes, en direction du Grand Ballon. Passages successifs au col d'Amic (828m), au Firstaker (955m) et la ferme du Ballon (1112m), jusqu'au parking du **Grand Ballon** (1343m).

#### **Pique-nique.**

Continuation, soit par le sommet (alt. 1424m), soit par la Ferme Le Haag (alt. 1233m). Puis, sur les GR5 et 532, descente en forêt, facile et continue, vers Saint-Amarin dans la vallée de la Thur. Passages successifs à Bessayfels (1044m), Haberkopf (872m) et vue des Alpes (725m).

Fin de la randonnée en gare de Saint-Amarin (alt. 410m).

Retour par TER (départ 17h08) pour Kruth et l'hôtel.

**Dîner et nuit** à l'hôtel.



**Lac du Grand Ballon**

Photo OT

### **Jour 4 – Jeudi 1<sup>er</sup> septembre – Autour des 'Têtes' et des 'Kopf'**

**- dénivelées cumulées >> + 360/ -620m -- ~5h30 de marche**

Petit-déjeuner et prise des pique-niques.

Départ à 8h15, en autocar privé, vers le **Col de Bussang** (13 km). Départ de la randonnée (alt. 727m), non loin des Sources de la Moselle, par le GR 531, en direction du 'Chaume du Rouge Gazon' (alt. 1086m). Montée très douce en contournant la Tête des Neufs Bois (côté Haut-Rhin), et la Tête du Rouge Gazon (côté Vosges).

**Pique-nique** au 'Chaume' (près de la ferme auberge).

Poursuite sur la crête par le GR 531 vers le Col des Perches (1071m), en contournant la Tête des Perches. Vue sur le cratère du Lac des Perches. Poursuite sur le GR 5 jusqu'au col de Rimbach (948m), avec contournement du Rimbachkopf, du Mittelrainkopf et du Johannekopf. Puis descente progressive, sur le PR (rectangle rouge + rond blanc), le long du ruisseau Fassmattrunz jusqu'à l'église de Mollau (alt. 460m), fin de la randonnée.

Vers 17h15, retour à l'hôtel (~8 km) par autocar privé,

**Dîner et nuit** à l'hôtel.

### **Jour 5 – Vendredi 2 septembre – Tourisme à Mulhouse : Cité du train – Musée de l'Auto**

Petit-déjeuner et prise des pique-niques.

Départ par le TER de 8h02 pour Thann centre (arr. 8h25) – Visite libre du centre-ville (collégiale St-Thiébauld...). Départ en tram-train à 9h30 pour Mulhouse-Musées (arr. 9h50). A 10h00, entrée payante à la **Cité du Train**, pour une visite libre (~ 2h00).

**Pique-nique** libre, sur place, en centre-ville ou près du canal (gare centrale).

Rendez-vous au musée de l'Auto. (Tram 1) à 14h30 ; entrée payante pour une visite libre (~ 2h00).

Retour en gare centrale, puis TER (départ 17h24) vers à Kruth et l'hôtel.

**Dîner et nuit** à l'hôtel.

### **Jour 6 – Samedi 3 septembre – Les Crêtes - du col du Calvaire au col de la Schlucht**

**- dénivelées cumulée >> + 250 / - 160m -- ~5h00 de marche**

Petit-déjeuner et prise des pique-niques.

Départ à 8h15 par autocar privé, par la route des Crêtes, pour le **col du Calvaire** (38 km).

Vers 9h30, départ de la randonnée (alt. 1144m) sur le GR 5, qui atteint rapidement la crête (1234m), sur la limite des 2 départements (Vosges et Haut-Rhin), ligne de partage des eaux. Côté Est, on domine les Lacs Blanc et du Forlet. Côté ouest, on longe sur plusieurs kilomètres (maximum 1307m) la Réserve Naturelle des Gazons - Faing et Faîte. Arrêt au lieu-dit 'Dreieck' (1225m) qui domine le lac de Soultzeren.

#### **Pique-nique.**

Poursuite sur le GR 5, sur la crête, vers le Tanet (1292m) et le **col de la Schlucht** (alt. 1139m). La randonnée se termine au Parking sur la route des crêtes (alt. 1226m) près de la source de la Vologne.

A 17h00, retour à l'hôtel (27 km) par autocar privé, Temps libre.

**Dîner et nuit** à l'hôtel.

## Jour 7 – Dimanche 4 septembre – Les Crêtes - de la source de la Thur au Markstein

- *dénivelées cumulées* >> + 100 / - 730m -- ~5h45 de marche

Petit-déjeuner et prise des pique-niques.

Départ à 8h15 par autocar privé pour la maison de la Nature du Rothenbach (18 km).

Vers 9h00, départ de la randonnée (*alt.* 1195m) sur le PR (*rectangle rouge + rond blanc*) parallèle à la route des crêtes, en palier jusqu'au Col du Herrenberg (1191m). Puis sur le GR 5, toujours en palier jusqu'au Col de Hanhnenbrunnen (1186m).

**Pique-nique** au col (*près de la ferme auberge*).

Poursuite sur le GR 5, en palier jusqu'à la station du Markstein (1184m), puis sur le PR (*rectangle rouge + rond blanc*) vers la ferme auberge du Treh (1139m). Puis descente régulière jusqu'à l'hôtel, par les PR successifs (*triangles rouge, jaune et bleu*) et chemins forestiers.

Fin de la randonnée vers 17h00 à l'hôtel (*alt.* 480m).

**Pot ATC. Dîner et nuit** à l'hôtel.

## Jour 8 – Lundi 5 septembre – Kruth >> Mulhouse >> Paris

Petit-déjeuner et prise des pique-niques.

Libération des chambres et matinée libre. Vers 9h15, départ à pied (300m) pour la gare - **fin du service**

**ATC. TER** (*dép.* 9h40) pour Mulhouse (*arr.* 10h36).

**Possibilité de quitter le groupe sur place ou en cours de route. Prévenir l'organisateur**

Continuation par **TGV 9210** (*dép.* 10h56) pour Paris Gare de Lyon (*arr.* 13h42).

- NB >>** - Les horaires mentionnés sont ceux de 2021 – Ils pourront être modifiés au service annuel 2022.
- La consistance et les jours de randonnées pourront être changés en fonction des circonstances locales (bus, météo...) sans changer les durées de marche et les dénivelées.
  - Les GR sont balisés ainsi par le Club Vosgien > 5 rectangle **rouge**, 531 rectangle **bleu**, 532 rectangle **jaune**

## Prix du séjour

**Prix par personne :** **795 €** >> de 15 minimum à 19 ---- **760 €** >> à partir de 20

*Ce prix est calculé à la date du 16 juin 2021. Conformément aux articles L211-2, R211-8 & R211-9 du Code du Tourisme, le prix prévu au contrat est révisable à la hausse comme à la baisse, pour tenir compte des variations du coût des transports et des redevances. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ pour des séjours de plus de 6 jours. Ce prix est calculé sur un nombre minimum de participants. Si celui-ci n'est pas atteint, ATC Routes du monde proposera au voyageur un avenant au contrat précisant le nouveau prix par personne.*

### Le prix comprend :

- ✚ L'hébergement fixe, en chambre double, à l'hôtel 3\* (*normes françaises*) 'Auberge de France' à Kruth, avec ses services.
- ✚ La pension complète avec : petit déjeuner buffet, pique-nique pour le midi, dîner hors boissons, taxe de séjour, du repas du soir du jour 1 au pique-nique du jour 8.
- ✚ Les transports locaux : TER, tram-train et autocar privé nécessaires aux déplacements.
- ✚ Les 2 visites payantes du jour 5
- ✚ L'assurance assistance-rapatriement.
- ✚ L'assistance et l'accompagnement par un animateur ATC.

### Le prix ne comprend pas :

- ✚ Le supplément chambre individuelle : **130 €** par personne
- ✚ Le transport de France à Kruth et retour
- ✚ Pour les non cheminots, le supplément transport en TER des jours 4 & 5 : **13 €**
- ✚ Les boissons aux repas du soir
- ✚ Les extras et toutes dépenses d'ordre personnel
- ✚ L'assurance facultative : Annulation - Interruption de séjour - Bagages - l'assistance médicale liée aux risques COVID >> **3.00% par personne du prix total du voyage (minimum 10 €/ personne), à souscrire lors de l'inscription au voyage**
- ✚ L'adhésion annuelle pour 2022 : **30 €** pour les cheminots (*actifs, ayants droits, retraités...*)  
Pour les autres catégories d'adhérents : **34 €**, plus **5 €** pour frais de dossier (*perçus à chaque voyage ou séjour*)

# Informations pratiques & Inscriptions

## Assurances

ATC Routes du Monde recommande de souscrire l'assurance optionnelle couvrant l'annulation, l'interruption de séjour, les Bagages, l'assistance médicale liée aux risques COVID au moment de l'inscription.

Le partenaire d'ATC Routes du Monde est AXA Assistance. Les conditions d'assurance sont remises au voyageur sur sa demande.

## Hébergement

Les participants inscrits en chambre double à partager devront acquitter le supplément chambre individuelle dans le cas où ne se présenterait aucune autre personne pour partager la même chambre (*se reporter à nos conditions particulières de vente, rubriques « prix forfaitaire – chambre à partager »*).

## Nombre de participants aux séjours >> minimum 15 – maximum 22.

Vous serez rattaché à un groupe de 22 voyageurs approximativement, sous réserve de réunir le nombre minimum de participants requis pour ce voyage soit 15 personnes.

## Personnes à mobilité réduite

Ce voyage, qui prévoit beaucoup de marche sur des sentiers de montagne, n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

## Formalités

**Police & Santé** >> Pour les conditions, le voyageur se référera au programme communiqué lors de l'inscription. ATC ROUTES DU MONDE vous confirmera l'ensemble des formalités spécifiques à respecter dans le cadre de la « convocation de départ » qui vous sera envoyée **une quinzaine de jours avant le départ**.

En cas de modifications substantielles de ces formalités après l'envoi de cette convocation, les participants seront informés par mail (**veillez à surveiller vos messageries régulièrement avant le départ**). **Il vous appartient de vous conformer à ces formalités**. En cas de refus, ATC ROUTES DU MONDE ne pourra pas être tenue pour responsable et aucun remboursement ne pourra être exigé.

## Entrée en vigueur du pass sanitaire

Conformément aux annonces gouvernementales, à partir du mercredi 21 juillet 2021, le pass sanitaire est obligatoire. Le « **pass sanitaire** » consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire à jour : vaccination complète ou test négatif de moins de 48h ou un test RT-PCR/antigénique positif attestant du rétablissement de la covid-19 (datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois). Depuis le 27 mai 2021, toutes les personnes vaccinées, peuvent récupérer leur attestation de vaccination sur le téléservice de l'Assurance Maladie <https://attestation-vaccin.ameli.fr>. Par ailleurs, n'importe quel professionnel de santé peut retrouver une attestation de vaccination et l'imprimer si une personne le demande.

Ce pass sanitaire est exigé pour les voyages en France. Il permet, sur le territoire national, à un lieu ou événement où il est exigé.

## Transports

Avant de réserver dans les TGV désignés, faites-vous confirmer par la Section le départ ferme du voyage. Jusqu'à nouvel ordre, **le port du masque est obligatoire dans les gares ainsi qu'à bord des trains** pour toute la durée du voyage.

## Recommandations

- Penser à prendre votre carte de sécurité sociale.
- Vous devrez être en possession, d'une pièce d'identité - date de validité non dépassée.
- Prévoir des chaussures adaptées
- Penser à son maillot de bain (*piscine à l'hôtel*).

## Règlement

*Acompte à l'inscription* >>> **30 %** du montant total du voyage par personne – (*possibilité de payer en 3 fois par carte bancaire ou chèque à l'ordre de l'ATC*).

*Solde* >>> **1 mois avant le départ sans rappel de notre part**.

## Conditions particulières de vente

Nos conditions particulières sont annexées au programme, accompagnées également du formulaire d'information standard sur les droits du voyageur à forfait.

Pour ces voyages, les conditions d'annulation sont celles prévues par l'ATC.

## Où et comment vous inscrire :

– **à la Section Ile de France** >> soit par correspondance : 9 rue du Château-Landon – 75010 Paris, soit sur rendez-vous (*44 rue Louis Blanc – 75010 Paris*), en principe du lundi au jeudi (9-12 & 14-17)

– **par Courriel** : [atc-idf@atc-routesdumonde.com](mailto:atc-idf@atc-routesdumonde.com) ou [boutique-atc@atc-routesdumonde.com](mailto:boutique-atc@atc-routesdumonde.com) ou dans une autre section (*voir adresses sur notre brochure annuelle*).

– **par Internet**, sur le site : [www.atc-routesdumonde.com](http://www.atc-routesdumonde.com)